



Action DPC : Formation Continue



195 € TTC

Réf. DPC 98902425018



3 h



Effectif max. par session : 200



Session unique au
Congrès ADF 2024 :

28/11/2024 – de 14h00 à 17h00

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

Formation à destination des

CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN FRANCE

soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Menée par des praticiens experts de l'antibiorésistance, cette formation vous permettra de :

- ✓ - Connaître les outils composant ce flux numérique.
- ✓ - Appréhender ses indications cliniques.
- ✓ - Connaître les intérêts de ce flux numérique et ses limites.

RÉSUMÉ

Empreinte optique, radiographie 3D, planification implantaire, chirurgie guidée, prothèse CFAO... La dentisterie numérique est aujourd'hui une réalité. Le numérique impacte naturellement de plus en plus la prise en charge thérapeutique des patients à travers de nouveaux flux de travail et de nouveaux procédés dont les objectifs sont la simplification des procédures, l'optimisation des étapes cliniques et de laboratoire, et une plus grande prédictibilité des résultats.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Introduction et présentation sur la plateforme formation

Questionnaire d'évaluation des acquis pré-formation – via la plateforme de formation

Présentation de la formation, des formateurs et des objectifs de la formation
En présentiel

Partie 1 : La planification implantaire au service de la prothèse

- Connaître les intérêts de ce flux numérique
- Connaître le positionnement tridimensionnel implantaire en corrélation avec le projet prothétique
- Faire évoluer sa pratique quotidienne

Partie 2 : Empreinte numérique et mode d'assemblage en prothèse unitaire

- Connaître les outils composant ce flux numérique.
- Connaître la notion de profil d'émergence
- Etablir un arbre décisionnel de choix de l'accastillage implantaire et de choix des matériaux

Partie 3 : Choix de l'occlusion en prothèse implantaire unitaire

- Connaître le concept occlusal en prothèse implantaire unitaire
- Appréhender des cas cliniques illustrant ces notions

Partie 4 : Empreinte numérique et mode d'assemblage en prothèse plurale ou complète

- Appréhender la Planification implantaire plurale et l'arbre décisionnel concernant le choix prothétique
- Connaître les outils composant ce flux numérique
- Connaître les intérêts de ce flux numérique et ses limites.

Partie 5 : Choix de l'occlusion en prothèse implantaire plurale ou complète

- Connaître le concept occlusal en prothèse implantaire plurale
- Appréhender des cas cliniques illustrant ces notions

Conclusion en salle

- Questions / réponses

Questionnaire d'évaluation des acquis post-formation – via la plateforme de formation

Questionnaire de satisfaction

Retours des participants sur la formation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés
- Articles à lire et à télécharger
- 2 questionnaires d'évaluation des acquis
- Forum d'échange avec les formateurs

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



En tant qu'expert de l'implantologie, de la prothèse et de la dentisterie numérique. La formation aura pour Responsable Scientifique le **Dr Thomas Sastre**, fondateur du groupe Sens! groupe d'expert en dentisterie digitale.

Il sera accompagné de :

- **Dr Thierry Denis** : La planification implantaire au service de la prothèse
- **Dr Edouard Cristofari** : Empreinte numérique et mode d'assemblage en prothèse unitaire
- **Dr Jean-Philippe Ré** : Choix de l'occlusion en prothèse implantaire unitaire et Choix de l'occlusion en prothèse implantaire plurale ou complète
- **Dr Marc Baranes et Mr Romain Barret** : Empreinte numérique et mode d'assemblage en prothèse plurale ou complète :

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant et après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final permet aux participants de mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces formation ADFDPC des participants ayant terminé leur formation.

MODALITÉS PRATIQUES



Durée : 3 heures

- 3 heures de formation à suivre en présentiel lors du Congrès annuel de l'ADF et à compléter avant la date de fin de session.

FRAIS D'INSCRIPTION

195 €



Inscription

en ligne uniquement
sur www.adfpdc.fr
à partir du **03/06/2024**



Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact



contact@adfpdc-formation.fr



01.58.22.17.20



PRISE EN CHARGE



Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM)

sont éligibles à une **prise en charge par l'ANDPC de 195 €** (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :

- ✓ disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)
- ✓ être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.
- ✓ être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
- ✓ suivre la formation dans son intégralité.
- ✓ remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.

Après sa formation, le praticien **percevra une indemnisation de 135 € versée par l'ANDPC** sur son compte.



Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.



Action DPC : Programme intégré



533 € TTC

Réf. DPC 98902425017



7 h



Effectif max. par session : 200



Session unique au Congrès ADF
2024 :

EPP 1^{er} tour : 18/11/24 au 28/11/24

Formation Continue : 29/11/24 – de 9h00 à
12h00

EPP 2nd tour : 17/02/25 au 25/02/25

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

Formation à destination des

CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN FRANCE

soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant
de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Menée par des praticiens experts de l'antibiorésistance, cette formation vous permettra de :

- ✓ - Savoir identifier certains terrains à risque.
- ✓ - Connaître la conduite à tenir en fonction du risque.
- ✓ - Savoir prendre en charge les complications éventuelles.

RÉSUMÉ

Au cabinet dentaire, les patients dits « à risque » occupent une place de plus en plus importante dans l'exercice quotidien du praticien. Un état général altéré par une pathologie (cardiaque, hépatique, ostéoporose, diabète, cancer, ...), par des prises médicamenteuses multiples (anticoagulants, biphosphonates, ...) ou bien des modifications physiologiques (grossesse, allaitement, personne âgée) sont autant de situations cliniques qu'il faut savoir identifier puis évaluer afin d'agir en conséquence selon les recommandations actuelles. La connaissance précise du terrain à travers un questionnaire médical efficace permet ainsi de détecter les grands risques pouvant entraîner une complication : infectieux, hémorragique, allergique, médicamenteux, ostéonécrose, vital,

Il s'agit alors d'adapter notre prise en charge afin de prévenir tout risque de complication.

Les patients traités par antirésorbants osseux sont nombreux, car une de leurs indications majeures est l'ostéoporose. Toutefois, si certaines précautions sont nécessaires, très peu de gestes sont contre-indiqués chez les patients traités pour cette indication en cabinet dentaire. Concernant les patients porteurs de pathologies cardiovasculaires, deux grands risques sont identifiés pour notre pratique : le risque infectieux, avec les patients à risque d'endocardite infectieuse, et le risque hémorragique, avec les patients traités par antithrombotiques.

Nous verrons ainsi les nouvelles recommandations de prise en charge du patient à risque d'endocardite et clarifierons les situations à risque hémorragique ainsi que leur prise en charge. Enfin, la séance s'attardera sur la prise en charge de la femme enceinte ou allaitante ; en effet, la relation intime mère-enfant implique une adaptation de la prise en charge tant technique que médicamenteuse.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Introduction et présentation sur la plateforme formation – via la plateforme de formation

Evaluation des Pratiques Professionnelles – Audit clinique – via la plateforme de formation

Questionnaire d'évaluation des acquis pré-formation – via la plateforme de formation

Présentation de la formation, des formateurs et des objectifs de la formation
En présentiel

Partie 1 : Identification des patients à risque

- *Savoir comment identifier certains terrains à risque à partir du questionnaire médical.*

Partie 2 : Prise en charge du patient avec une pathologie cardio-vasculaire

- Savoir identifier le patient à risque.
- Connaître la conduite à tenir en fonction du risque.
- Savoir prendre en charge les complications éventuelles

Partie 3 : Prise en charge du patient sous bisphosphonates

- Savoir identifier le patient à risque.
- Connaître la conduite à tenir en fonction du risque.
- Savoir prendre en charge les complications éventuelles

Partie 4 : Prise en charge du patient sous antiagrégants ou sous anticoagulants (AOD, AVK) :

- Savoir identifier le patient à risque.
- Connaître la conduite à tenir en fonction du risque.
- Savoir prendre en charge les complications éventuelles

Partie 5 : Prise en charge de la patiente en cas de grossesse ou d'allaitement

- Savoir évaluer les risques.
- Savoir adapter la prise en charge.

Conclusion en salle - Questions / réponses

PAUSE – 3 mois doivent séparer la fin de la formation du 2nd tour de l'EPP

Questionnaire d'évaluation des acquis post-formation – via la plateforme de formation

Evaluation des Pratiques Professionnelles – Audit clinique – via la plateforme de formation

Conclusion du Programme intégré

Questionnaire de satisfaction

Retours des participants sur la formation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- Articles à lire et à télécharger
- 2 questionnaires d'autoévaluation
- Forum d'échange avec les formateurs

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



PU-PH en chirurgie orale à Nantes Université et CHU de Nantes et ancienne praticienne des centres de lutte contre le cancer, le **Dr Anne-Gaëlle Chaux** sera la Responsable scientifique de cette formation.

Accompagnée de :

- **Pr Sarah Millot** : Prise en charge du patient avec une pathologie cardio-vasculaire
- **Dr Tarik Kabli** : Prise en charge du patient sous bisphosphonates
- **Dr Bérangère Phulpin** : Prise en charge du patient sous antiagrégants ou sous anticoagulants (AOD, AVK)
- **Dr Emilie Hascoet** : Prise en charge de la patiente en cas de grossesse ou d'allaitement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant et après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.



L'audit clinique réalisé au début et en fin de formation sera complété par un plan d'action personnalisé d'amélioration des pratiques, envoyé à chaque apprenant. Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces personnels ADF des participants ayant terminé leur formation.

MODALITÉS PRATIQUES



Durée : 7 heures

- 4 heures d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Grille d'audit à remplir en début et fin de formation.
- 3 heures de formation à suivre en présentiel lors du Congrès annuel de l'ADF et à compléter avant la date de fin de session.

FRAIS D'INSCRIPTION

533 €



Inscription

en ligne uniquement
sur www.adfdpc.fr
à partir du **03/06/2024**



Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact



contact@adfdpc-formation.fr



01.58.22.17.20



PRISE EN CHARGE



Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM)

sont éligibles à une **prise en charge par l'ANDPC de 533 €** (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :

- ✓ disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)
- ✓ être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.
- ✓ être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
- ✓ suivre la formation dans son intégralité.
- ✓ remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.

Après sa formation, le praticien **percevra une indemnisation de 279 € versée par l'ANDPC** sur son compte.



Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.





Action DPC : Formation Continue



195 € TTC

Réf. DPC 98902325012



3 h



Effectif max. par session : 200



Session unique au
Congrès ADF 2024 :

29/11/2024 – de 14h00 à 17h00

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

Formation à destination des

CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN FRANCE

soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Menée par des praticiens experts de l'antibiorésistance, cette formation vous permettra de :

- ✓ Savoir mettre en place le questionnement systématique pour repérer les personnes victimes de violences ;
- ✓ Savoir mener une consultation et reconnaître les signes cliniques et psychologiques ;
- ✓ Connaître le cadre légal et le réseau d'orientation pour agir pour les victimes.

RÉSUMÉ

Il est essentiel pour le chirurgien-dentiste de comprendre les mécanismes des violences (les chiffres, la différence entre conflit et violence, les différents types de violences, le cycle de la violence et les stratégies de l'agresseur) et de connaître les conséquences des violences sur la santé (le psycho trauma, les conséquences sur la santé générale et la santé orale en particulier).

En effet, ceci nous permet de repérer les violences, en dépistant les signes d'alerte au cabinet dentaire et en mettant en place le questionnement systématique.

Le chirurgien-dentiste se doit de savoir mener une consultation avec une personne victime (abord psychologique technique d'entretien), mais aussi de connaître le cadre légal (pour les femmes et pour les enfants), de pouvoir identifier les personnes ressources, et connaître le réseau d'orientation, de prendre sa place de professionnel médical dans la lutte contre les violences.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Introduction et présentation

Questionnaire d'évaluation des acquis pré-formation – via la plateforme de formation

Partie 1 : Violences intrafamiliales, de quoi parle-t-on ?

- Connaître la politique publique de lutte contre les violences faites aux femmes
- Comprendre les violences au sein du couple, leurs mécanismes
- Connaître les stratégies de l'agresseur et les impacts sur la victime

Partie 2 : Pourquoi et comment les repérer au cabinet dentaire

- Savoir mettre en place le questionnement systématique pour repérer les personnes victimes de violences.
- Améliorer le repérage des violences au cabinet dentaire

Partie 3 : La conduite de la consultation

- Savoir mener une consultation et reconnaître les signes cliniques et psychologiques.
- Mieux accueillir et accompagner la femme victime dans son parcours et ses démarches

Partie 4 : Cadre légal et orientation

- Connaître le cadre légal et le réseau d'orientation pour agir pour les victimes
- Faciliter le partenariat en réseau dans la prise en charge

Conclusion

- Questions / réponses

Questionnaire d'évaluation des acquis post-formation – via la plateforme de formation

Questionnaire de satisfaction

Retours des participants sur la formation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés
- Articles, bibliographie, synthèse à télécharger
- 2 questionnaires d'évaluation des acquis
- Forum d'échange avec les formateurs

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



En tant que Responsable Scientifique, la formation sera animée par le **Dr Nathalie Delphin** Chirurgien-dentiste, en activité libérale en omnipratique – Référente violence – également Présidente du SFCD.

Accompagnée de :

- **Vanessa Garouche** Directrice du CDIFF – Centre d'information sur les droits des Femmes et des Familles
- **Dr Marion Lagunes**, Chirurgien-dentiste, Référente violence
- **Dr Nicolas Leblé** Pédiopsychiatre

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant et après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final permet aux participants de mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces personnels ADF des participants ayant terminé leur formation.

MODALITÉS PRATIQUES



Durée : 3 heures

- 3 heures de formation à suivre en présentiel lors du Congrès annuel de l'ADF et à compléter avant la date de fin de session.

FRAIS D'INSCRIPTION

195 €



Inscription

en ligne uniquement
sur www.adfpdc.fr
à partir du 03/06/2024



Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact



contact@adfpdc-formation.fr



01.58.22.17.20



PRISE EN CHARGE



Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM)

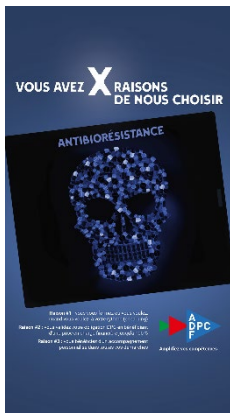
sont éligibles à une **prise en charge par l'ANDPC de 195 €** (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :

- ✓ disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)
- ✓ être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.
- ✓ être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
- ✓ suivre la formation dans son intégralité.
- ✓ remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.

Après sa formation, le praticien **percevra une indemnisation de 135 € versée par l'ANDPC** sur son compte.



Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.



Prévenir l'antibiorésistance : Apprendre à mieux prescrire les antibiotiques en odontologie



Action DPC : Programme intégré



865 € TTC

Réf. DPC 98902425014



11 h



Effectif max. par session : 200



Dates sessions 2024 :

du 13/05 au 27/09

du 24/06 au 05/11

du 10/06 au 25/10

du 07/10 au 21/02/25

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

Formation à destination des

CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN FRANCE

soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Menée par des praticiens experts de l'antibiorésistance, cette formation vous permettra de :

- ✓ Connaître les enjeux nationaux de l'antibiorésistance,
- ✓ Connaître les mécanismes de développement des résistances bactériennes et les moyens de les limiter,
- ✓ Être capable d'appliquer les recommandations de bon usage des antibiotiques dans diverses situations cliniques.

RÉSUMÉ

La résistance aux antibiotiques est devenue un problème de santé publique mondial, touchant toutes les régions du monde et toutes les populations sans distinction d'âge, de sexe, ou de niveau socio-économique. En France, les chirurgiens-dentistes sont responsables de près de 13% des prescriptions antibiotiques ambulatoires, ce qui leur confère un rôle important dans la lutte contre l'antibiorésistance. Les chirurgiens-dentistes sont ainsi les 2e plus gros prescripteurs, derrière les médecins. Plusieurs études internationales révèlent que 60 % des prescriptions mondiales des chirurgiens-dentistes sont soit inutiles, soit inadaptées.

Mieux prescrire passe par une bonne connaissance des mécanismes d'acquisition des résistances bactériennes et de la prévention des infections associées aux soins, mais aussi par la maîtrise des recommandations en matière de bon usage des antibiotiques, en termes de choix de molécule, de posologie et de durée de traitement. Par ailleurs, la prescription d'antibiotiques peut générer des intolérances, des allergies, mais aussi des complications graves qu'il est indispensable de connaître. Les points de pharmacovigilance sont nombreux en matière d'antibiothérapie et peuvent amener à faire évoluer les recommandations de prescription.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Introduction et présentation – 5 min

Audit clinique – 120 min

Questionnaire initial d'évaluation des connaissances – 40 min

**Module 1 :
Mode d'action des antibiotiques et mécanismes de résistance – 90 min**

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Comprendre comment fonctionnent les antibiotiques qu'ils prescrivent.
- Evaluer l'impact possible de leurs prescriptions dans l'émergence de résistances aux antibiotiques.

**Module 2 :
Les recommandations de prescription en odontologie – 65 min**

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Choisir la molécule la plus adaptée, à la bonne posologie et pour la bonne durée, selon la situation clinique.
- Déterminer à quel moment un antibiogramme peut s'avérer nécessaire.
- Faire le point sur la pharmacovigilance.

**Module 3 :
Prévention et traitement des infections d'origine dentaire – 100 min**

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Comprendre la nécessité d'éradiquer les foyers oraux chroniques.
- Identifier les critères de gravité d'une infection d'origine dentaire.
- Connaître les moyens simples de prévenir les infections associées aux soins et limiter le recours aux antibiotiques.

Module 4 :

Cas cliniques de prescriptions – 85 min

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Améliorer la prévention et le traitement des infections.
- Identifier les situations nécessitant ou non une prescription antibiotique.

Questionnaire final d'évaluation des connaissances – 40 min

Audit clinique – 120 min

Conclusion

Questionnaire d'évaluation

Retours des participants sur la formation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

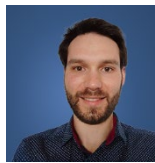
- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- Articles à lire et à télécharger
- 2 questionnaires d'autoévaluation
- Forum d'échange avec les formateurs

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Dr Julie Guillet
MCU-PH Nancy

Maître de conférences des Universités et praticien hospitalier en odontologie au CHRU de Nancy, Julie Guillet est notamment Membre du groupe de travail Chirugiens-Dentistes dans la Stratégie nationale de lutte contre l'antibiorésistance pour le Ministère des Solidarités et de la Santé.



Dr Alexandre Baudet
MCU-PH Nancy

Maître de conférences des Universités et praticien hospitalier en odontologie au CHRU de Nancy, Alexandre Baudet est également Enseignant-chercheur expert en prévention des infections associées aux soins et impliqué dans le bon usage des antibiotiques dans un objectif de lutte contre l'antibiorésistance.



Pr Sarah Cousty
MCU-PH Nantes

Professeur des Universités, Praticien Hospitalier des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires. Spécialité Chirurgie Orale Sous-section 57-01 « Chirurgie orale, parodontologie, biologie orale ». CHU Toulouse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant et après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.



L'audit clinique réalisé au début et en fin de formation sera complété par un plan d'action personnalisé d'amélioration des pratiques, envoyé à chaque apprenant. Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces personnels ADF des participants ayant terminé leur formation.

MODALITÉS PRATIQUES



Durée : 11 heures

- 4 heures d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Grille d'audit à remplir en début et fin de formation.
- 7 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.

FRAIS D'INSCRIPTION

865 €



Inscription

en ligne uniquement
sur www.adfpdc.fr
à partir du 01/04/2024



Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact



contact@adfdpc-formation.fr



01.58.22.17.20



PRISE EN CHARGE



Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM)

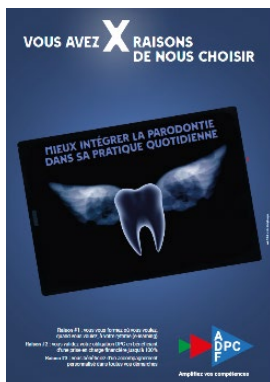
sont éligibles à une **prise en charge par l'ANDPC de 565,50 €** (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :

- ✓ disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)
- ✓ être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.
- ✓ être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
- ✓ suivre la formation dans son intégralité.
- ✓ remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.

Après sa formation, le praticien **percevra une indemnisation de 301,50 € versée par l'ANDPC** sur son compte. **ADFDPC Formation prélèvera l'équivalent de ce montant sur la carte bancaire enregistrée** lors de l'inscription, au titre de ses frais d'organisation.



Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.



MIEUX INTÉGRER LA PARODONTIE DANS SA PRATIQUE QUOTIDIENNE



Action DPC : Programme intégré



920 € TTC

Réf. DPC 98902325006



12 h



Effectif max. par session : 200



Dates sessions 2024 :

du 12/02 au 07/05 du 13/05 au 27/09
 du 11/03 au 31/05 du 10/06 au 25/10
 du 08/04 au 30/06 du 24/06 au 05/11
 du 07/10 au 21/02/25

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

Formation à destination des
CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN FRANCE
 soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant
 de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIEN

Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- ✓ Mettre à jour ses connaissances sur les maladies parodontales et les facteurs de risque associés en fonction des données scientifiques actuelles.
- ✓ Établir le diagnostic des maladies parodontales, à partir d'outils diagnostiques simples et connaître et utiliser avec pertinence les examens complémentaires (radiologie, test microbiens, ...)
- ✓ Connaître les enjeux thérapeutiques et établir un plan de traitement parodontal raisonné fondé sur les preuves scientifiques.
- ✓ Motiver son patient à la réalisation et à sa participation dans le plan de traitement parodontal.
- ✓ Savoir mettre en place une stratégie efficace de suivi parodontal avec notamment une coopération efficace du patient.

RÉSUMÉ

Dans cette formation, nous comprendrons que savoir diagnostiquer une maladie parodontale et la traiter est une étape essentielle et quotidienne de nos traitements.

Chaque plan de traitement est différent et il est donc nécessaire d'apprécier et de connaître pour chaque patient les facteurs de risques et leur influence sur les maladies parodontales, mais aussi les liens étroits avec certaines pathologies générales. Nous reverrons aussi la nouvelle classification des maladies parodontales qui prend en compte ces relations et permet donc d'établir un projet global de traitement, d'évaluer le pronostic des dents ainsi que les fréquences des maintenances.

Un module sera consacré à la thérapeutique non chirurgicale, ou traitement étiologique initial, qui implique de savoir enseigner l'hygiène orale, détartrer et surfacier et connaître les prescriptions adaptées. La réévaluation oriente selon un arbre décisionnel la suite des soins qui s'inscrivent dans le plan de traitement global.

Nous évaluerons aussi quand passer à une phase chirurgicale, comment, avec quelles techniques et quels biomatériaux pour traiter les lésions osseuses ou les tissus mous qui seront autant d'éléments abordés dans cette formation. Enfin nous montrerons qu'il est évidemment utile de bien communiquer et de savoir motiver les patients pour réaliser, selon un protocole établi, des séances de maintenances qui sont la clef du succès à long terme.

ADFDPC-Formation 22 AVENUE DE LA GRANDE ARMÉE 75017 PARIS / Tél +33 1 58 22 17 10 / contact@adfdpc-formation.fr

S.A.S au capital de 5000 € / 882 678 550 R.C.S. Paris / Code APE 8559A / *Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 60923 75 auprès du Préfet de la région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (article L. 6352-12 du Code du Travail)*

LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'évaluation
- Forum d'échange avec les formateurs
- Références bibliographiques
- Fiches de synthèse

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Dr Corinne Lallam
Exercice Privé - Boulogne

Ancienne MCU-PH
Doctorat d'Université
Diplôme d'Université de Parodontologie
Diplôme d'Université d'Expertise en Médecine Dentaire
Membre du Bureau de la SFPIO



Dr Marjolaine Gosset
Université Paris Cité – Hôpital
Charles Foix AP-HP

Professeur des Universités en Parodontologie à l'Université
Paris Cité
Praticien Hospitalier à l'Hôpital Charles Foix
Membre du Bureau de la SFPIO



Dr Chloé Barbant
Exercice Privé - Boulogne

Ancienne Attachée hospitalo-universitaire
Diplôme d'Université de Parodontologie en pratique clinique
Membre de la SFPIO



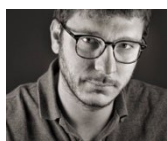
Dr Sébastien Melloul
Exercice privé - Nice

Ancien AHU-PH
Diplôme d'Université de Parodontologie
Diplôme d'Université de Chirurgie plastique parodontale
Diplôme d'Université d'Esthétique dentaire
Président de la SFPIO Côte d'Azur



Dr Ronan Barré
Exercice Privé – Vic-Fezensac

Ancien AHU-PH
Diplôme d'Université de Parodontologie
Doctorat d'Université
Ancien Président de la SFPIO Sud-Ouest



Dr Ange Matthieu Martelli
Exercice Privé - Bastia

Diplôme d'Université d'Implantologie orale
Diplôme d'Université de Chirurgie reconstructrice pré et péri-implantaire
Diplôme d'Université de Parodontologie en pratique clinique
Diplôme d'Université d'Expertise
Président de la SFPIO Corsica



Dr Loïc Calvo
Exercice Privé - Quint-
Fonsegrives

Ancien AHU-PH
Diplôme d'Université de Parodontologie
Diplôme Universitaire de Formation à la Recherche
Epidémiologique en Odontologie
Membre de la SFPIO



Dr Damien Feuillet
Exercice Privé - Lyon

Ancien interne des hôpitaux
Ancien AHU-PH
Attaché hospitalier
Président de la SFPIO Rhône Alpes

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Introduction et présentation – 5 min

Questionnaire initial d'autoévaluation des connaissances – 15 min

Audit clinique selon les recommandations de la HAS – 120 min

**Module 1
Dépister et Diagnostiquer les maladies parodontales – 60 min**

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- dépister et diagnostiquer une maladie parodontale.

**Module 2
Classification des maladies parodontales et organisation du plan de traitement – 60 min**

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- donner la classification de la maladie parodontale diagnostiquée
- proposer un projet de déroulement de traitement.

**Module 3
Traitement non chirurgical – 60 min**

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- organiser et mettre en œuvre une séance de thérapeutique non chirurgicale
- prescrire les bons adjuvants.

**Module 4
Traitement chirurgical de pleine épaisseur, accès aux lésions intra osseuses et inter radiculaires – 60 min**

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- connaître le potentiel de réparation d'une lésion osseuse
- connaître la technique chirurgicale
- et choisir un biomatériau.

Module 5

Récessions et Chirurgies muco gingivales – 60 min

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- analyser une récession
- choisir la bonne technique muco gingivale.

Module 6

Maintenance parodontale et implantaire – 60 min

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- réaliser une séance de maintenance.

Module 7

Diagnostic et traitement des péri-implantites – 60 min

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- diagnostiquer une péri-implantite,
- proposer une séquence de traitement.

Questionnaire final d'autoévaluation des connaissances – 15 min

Audit clinique selon les recommandations de la HAS – 120 min

Conclusion – 20 min

Fiches de synthèse et références bibliographiques à télécharger.

Questionnaire d'évaluation

Retours des participants sur la formation

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces personnels ADF des participants ayant terminé leur formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant et après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final permet aux participants de mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.



L'audit clinique réalisé au début et en fin de formation sera complété par un plan d'action personnalisé d'amélioration des pratiques, envoyé à chaque apprenant.

Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

MODALITÉS PRATIQUES



Durée : 12 heures

- 4 heures d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Grille d'audit à remplir en début et fin de formation.
- 8 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.

FRAIS D'INSCRIPTION 920 €



Inscription

En ligne uniquement, sur www.adfpdc.fr
A partir du 15 janvier 2024



Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact



contact@adfdpc-formation.fr



01.58.22.17.20

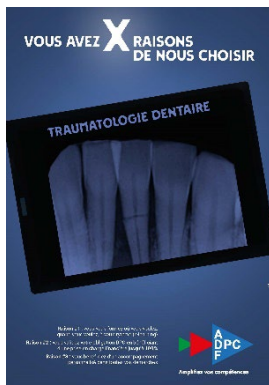
PRISE EN CHARGE

➤ Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM) sont éligibles à une **prise en charge par l'ANDPC de 598 €** (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :

- ✓ disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)
- ✓ être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.
- ✓ être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
- ✓ suivre la formation dans son intégralité.
- ✓ remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.

Après sa formation, le praticien **percevra une indemnisation de 324 € versée par l'ANDPC** sur son compte. **ADFDPC Formation prélèvera l'équivalent de ce montant sur la carte bancaire enregistrée** lors de l'inscription, au titre de ses frais d'organisation.

➤ Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.



TRAUMATOLOGIE DENTAIRE

Une formation conçue et animée par Elisabeth Dursun, Elene Maria Fistes, Alexis Gaudin, Thomas Marquiller et Marjorie Zanini



Action DPC : Programme intégré



865 € TTC

Réf. DPC 98902325001



11 h



Effectif max. par session :



Dates sessions 2024 :

du 12/02 au 07/05

du 13/05 au 27/09

du 11/03 au 31/05

du 10/06 au 25/10

du 08/04 au 30/06

du 24/06 au 05/11

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

Formation à destination des

CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN FRANCE

soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Menée par des praticiens aux exercices variés (odontologie pédiatrique, restauratrice/endodontie et chirurgie orale), cette formation vous permettra :

- ✓ d'analyser votre pratique en matière de prise en charge des traumatismes dentaires,
- ✓ d'actualiser vos connaissances sur ce sujet,
- ✓ de savoir quelles procédures cliniques mettre en œuvre en urgence en fonction du trauma, pour tous les types de traumatismes,
- ✓ d'adapter le suivi ad hoc,

le tout en vous appuyant particulièrement sur les récentes recommandations de bonnes pratiques éditées récemment par l'*International Association of Dental Traumatology* (IADT).

RÉSUMÉ

Les données épidémiologiques rapportent une fréquence notable de traumatismes dentaires. Les atteintes, de type luxation ou fracture, peuvent se cumuler et/ou s'associer à des lésions des tissus mous et osseux, rendant chaque situation clinique particulière. Ces traumatismes sont des urgences vraies et le pronostic sur le long terme de ces dents, antérieures le plus souvent, repose notamment sur la qualité de prise en charge.

Cette formation, sous forme de séquences successives, commencera par le déroulé de la consultation d'urgence et la classification des traumatismes. Elle détaillera ensuite la conduite à tenir en urgence pour les traumatismes sur dents temporaires, dents permanentes matures/immatures et la prise en charge des complications. Elle abordera aussi la gestion/orientation des traumatismes des tissus mous et osseux, ainsi que les traitements orthodontiques, restaurateurs et prothétiques. Enfin, la prévention sera évoquée.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Introduction et présentation – 20 min

Audit clinique à partir des *Guidelines IADT* – 120

Questionnaire initial d'évaluation des connaissances – 20 min

**Module 1 :
Consultation d'urgence et classification des traumatismes – 60 min**

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- mener la consultation d'urgence en traumatologie.
- décrire les différentes formes de traumatismes selon la classification de l'OMS modifiée par Andreasen.
- rédiger un certificat médical initial.

**Module 2 :
Traumatismes des dents temporaires – 60 min**

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- mettre en œuvre la conduite à tenir en urgence suite à un traumatisme (luxation ou fracture) sur dent temporaire.
- Instaurer un suivi clinique et radiographique.
- diagnostiquer, intercepter et prendre en charge les complications.
- lister et/ou identifier les répercussions possibles sur la dent permanente sous-jacente.

**Module 3 :
Fractures des dents permanentes – 60 min**

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- mettre en œuvre la conduite à tenir en urgence suite à un traumatisme de type fracture sur dent permanente mature et immature.
- instaurer un suivi clinique et radiographique.
- énoncer les propriétés des biomatériaux de coiffage pulpaire.

**Module 4 :
Luxation des dents permanentes – 60 min**

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- mettre en œuvre la conduite à tenir en urgence suite à un traumatisme de type luxation sur dent permanente mature et immature.
- instaurer un suivi clinique et radiographique.
- énoncer le cahier des charges d'une contention post-traumatique.

Module 5 :

Complications pulpaires et parodontales – 60 min

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- diagnostiquer les complications pulpaires.
- diagnostiquer les complications parodontales.
- informer le patient et son entourage des différentes solutions thérapeutiques envisageables.
- évaluer les difficultés thérapeutiques.
- indiquer la conduite à tenir en fonction des compétences et du plateau technique.
- réaliser la thérapeutique endodontique.

Module 6 :

Traumatismes des tissus mous et osseux – 30 min

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- mettre en œuvre la conduite à tenir en cas de lésions des tissus mous et adresser à un spécialiste si besoin.
- mettre en œuvre la conduite à tenir en cas de trauma osseux et adresser à un spécialiste si besoin.

Module 7 :

Traumatologie et ODF/restauratrice/prothèse – 25 min

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- déterminer les temps de cicatrisation post-trauma et le timing pour commencer/reprendre un traitement orthodontique.
- lister les apports de l'orthodontie pour la prise en charge de certains traumatismes.
- proposer des thérapeutiques restauratrices des dents traumatisées ou prothétiques des dents traumatisées et/ou expulsées.

Questionnaire final d'évaluation des connaissances – 15 min

Audit clinique à partir des *Guidelines IADT* – 120

Conclusion – 10 min

Questionnaire d'évaluation

Retours des participants sur la formation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- Articles à lire et à télécharger
- 2 questionnaires d'autoévaluation
- Forum d'échange avec les formateurs

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Pr Elisabeth Dursun
PU-PH Paris

Professeure des Universités et praticien hospitalier en odontologie pédiatrique à Paris, Elisabeth Dursun est l'auteure de nombreuses publications nationales et internationales et intervient dans pléthore de congrès, à vocation clinique ou de recherche, nationaux et internationaux.



Dr Elena Maria Fistes
AHU Nice
Exercice libéral

Docteure en chirurgie dentaire qualifiée en chirurgie orale, Elena Maria Fistes exerce en libéral depuis 2013 et, depuis 2018, enseigne la chirurgie buccale au CHU de Nice.



Dr Alexis Gaudin
MCU-PH Nantes

Maître de conférences des Universités et praticien hospitalier en odontologie conservatrice et endodontie à Nantes, Alexis Gaudin siège à la vice-présidence de la Société française d'endodontie (SFE) depuis 2019.



Dr Thomas Marquillier
MCU-PH Lille

Maître de conférences des Universités et praticien hospitalier en odontologie pédiatrique, Thomas Marquillier est aussi chercheur associé au Laboratoire Éducatif et Promotion de la Santé (LEPS).



Dr Marjorie Zanini
MCU-PH Paris

Maître de conférences et praticien hospitalier en odontologie conservatrice et endodontie à la Pitié Salpêtrière à Paris, Marjorie Zanini assure également la co-direction du Master Santé parcours Endodontie à l'Université de Paris.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant et après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.



L'audit clinique réalisé au début et en fin de formation sera complété par un plan d'action personnalisé d'amélioration des pratiques, envoyé à chaque apprenant. Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces personnels ADF des participants ayant terminé leur formation.

MODALITÉS PRATIQUES



Durée : 11 heures

- 4 heures d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Grille d'audit à remplir en début et fin de formation.
- 7 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.

FRAIS D'INSCRIPTION

865 €



Inscription

en ligne uniquement
sur www.adfpdc.fr
à partir du 15/01/2024



Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact



contact@adfpdc-formation.fr



01.58.22.17.20



PRISE EN CHARGE



Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM)

sont éligibles à une **prise en charge par l'ANDPC de 565,50 €** (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :

- ✓ disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)
- ✓ être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.
- ✓ être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
- ✓ suivre la formation dans son intégralité.
- ✓ remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.

Après sa formation, le praticien **percevra une indemnisation de 301,50 € versée par l'ANDPC** sur son compte. **ADFDPC Formation prélèvera l'équivalent de ce montant sur la carte bancaire enregistrée** lors de l'inscription, au titre de ses frais d'organisation.



Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.



DIGUE, ADHÉSION, PROTOCOLE DE COLLAGE ET RESTAURATION ESTHÉTIQUE



Action DPC : Programme intégré



1 030 € TTC

Réf. DPC 98902325005



14 h



Effectif max. par session : 200



Dates sessions 2024 :

du 12/02 au 07/05

du 13/05 au 31/07

du 11/03 au 31/05

du 10/06 au 02/09

du 08/04 au 30/06

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

Formation à destination des
CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN France

soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIENS

Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure :

- ✓ de mettre à jour ses connaissances sur les concepts actuels de la dentisterie adhésive.
- ✓ de comprendre les mécanismes de l'adhésion, connaître les différents systèmes adhésifs et savoir les utiliser.
- ✓ de connaître les protocoles de mise en place de la digue et ses intérêts.
- ✓ de connaître les stratégies de réalisation des composites directs dans les secteurs antérieur et postérieur.
- ✓ de maîtriser les indications et les protocoles de collage des restaurations adhésives céramiques aussi bien antérieures (facettes, couronnes) que postérieures (inlay, onlay, overlay, couronne).

RÉSUMÉ

Avec la dentisterie adhésive, on assiste à un changement de paradigme dans le choix de nos restaurations qui devient moins « dogmatique », plus raisonné.

Elle s'inscrit désormais dans une évidente philosophie d'économie tissulaire ou approche « biomimétique » qui permet la conservation maximum de tissu sain.

Les restaurations en résines composites et les restaurations en céramiques collées sont ainsi devenues des alternatives incontournables à la prothèse conjointe traditionnelle.

Cependant, leur mise en œuvre nécessite une procédure clinique stricte et incontournable sous peine d'échec.

C'est pourquoi nous allons détailler les principes de l'adhésion, puis les différentes étapes cliniques d'optimisation de l'adhésion et, notamment, la pose du champs opératoire (digue), puis celles de la stratification des composites postérieurs et antérieurs, et enfin les protocoles de collage des restaurations indirectes en céramique, en insistant sur celles qui sont essentielles à la pérennité du résultat final.



DÉROULÉ DE LA FORMATION

Introduction et présentation – 5 min

Audit clinique selon les recommandations de la HAS – 120 min

Questionnaire initial d'évaluation des connaissances – 15 min

**Module 1 :
L'adhésion / Principe de l'adhésion et choix des produits – 60 min**

- À la fin de ce module les participants seront capables :
- de comprendre les mécanismes de l'adhésion,
 - de connaître les différents systèmes adhésifs,
 - de savoir les utiliser à bon escient.

**Module 2 :
La digue / Protocoles de pose de digue et ses intérêts – 60 min**

- À la fin de ce module les participants seront capables :
- de connaître le matériel à posséder,
 - de connaître les protocoles de mise en place,
 - de connaître les intérêts de la digue.

**Module 3 :
Les composites postérieurs / Choix des matériaux, protocoles de préparation, de matriçage et de montage – 90 min**

- À la fin de ce module les participants seront capables :
- de comprendre les principes de préparation cavitaire,
 - de gérer les mécanismes de contraction de polymérisation des composites,
 - de réaliser un matriçage efficace,
 - de gérer la proximité pulpaire.

**Module 4 :
Les composites antérieurs / Choix des matériaux, analyse esthétique, protocoles de stratification anatomique et d'intégration esthétique – 90 min**

- À la fin de ce module les participants seront capables :
- de visualiser les caractéristiques dentaires à reproduire,
 - d'intégrer le composite en forme et en couleur,
 - de stratifier anatomiquement le composite,
 - de réaliser un état de surface mimétique.

Module 5 :

Préparation et collage des restaurations antérieures indirectes / Protocoles de préparation des facettes et couronnes, choix des colles, protocoles de collage – 120 min

- À la fin de ce module, les participants seront capables :
- de poser l'indication d'une facette ou d'une couronne,
 - de réaliser et tester un projet esthétique préalable,
 - de préserver l'émail lors des préparations
 - de réaliser des facettes provisoires, de coller efficacement et durablement des facettes ou des couronnes.

Module 6 :

Préparation et collage des restaurations postérieures indirectes / Protocoles de préparation des inlays/onlays/overlays, choix des colles, protocoles de collage – 120 min

- À la fin de ce module, les participants seront capables :
- de poser l'indication d'un inlay, d'un onlay, d'un overlay, d'une couronne,
 - de réaliser une protection dentinaire,
 - de décider de la conservation ou du recouvrement d'une cuspside,
 - de choisir les matériaux adaptés,
 - de coller efficacement et durablement sur dent vitale et dévitalisée.

Pour aller plus loin – 15 min

Proposition d'étude d'articles bibliographiques

Questionnaire final d'évaluation des connaissances – 15 min

Audit clinique selon les recommandations de la HAS – 120 min

Conclusion – 10 min

Questionnaire d'évaluation – 5 min
Retours des participants sur la formation

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'autoévaluation
- Forum d'échange avec le formateur

INTERVENANT





Le **docteur Charles Toledano**, enseignant à la faculté d'odontologie de Strasbourg dans le domaine de la restauration adhésive, a une solide expérience en formation initiale puisqu'il encadre des étudiants depuis la seconde année jusqu'en sixième année et ce, depuis une dizaine d'années.

Auteur ou co-auteur de près de 50 publications, il possède une expertise reconnue par ses pairs. En tant que chirurgien-dentiste libéral, il connaît les besoins de formation continue de ses confrères et sait comment y répondre ; il est notamment formateur au DU d'Esthétique du Sourire de Strasbourg.

Le Dr Toledano donne de nombreuses conférences sur la dentisterie adhésive.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Avant et après la formation	En fin de formation
 <p>La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final, permet aux participants de mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.</p>	 <p>L'audit clinique réalisé en fin de formation sera complété par un plan d'action personnalisé d'amélioration des pratiques, envoyé à chaque apprenant.</p> <p>Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.</p>

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces personnels ADF des participants ayant terminé leur formation.

MODALITÉS PRATIQUES



Durée : 14 heures

- 4 heures d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Grille d'audit à remplir en début et fin de formation.
- 10 heures de formation à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.

FRAIS D'INSCRIPTION 1 030 €



Inscription

en ligne uniquement
sur formationdpc.adf.asso.fr
à partir du 15 janvier 2024



Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez développer vos compétences professionnelles auprès d'ADFDC-Formation ? Nous vous invitons à contacter par mail notre référent handicap Annabelle Nevoa avant de vous inscrire : annabelle.nevoa@adf.asso.fr

Contact



contact@adfdpc-formation.fr



01.58.22.17.20

PRISE EN CHARGE



Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM)

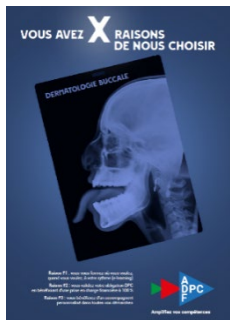
sont éligibles à une **prise en charge par l'ANDPC de 663 €** (versés à ADFDC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :

- ✓ disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)
- ✓ être inscrit à la formation auprès d'ADFDC-Formation.
- ✓ être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
- ✓ suivre la formation dans son intégralité.
- ✓ remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.

Après sa formation, le praticien **percevra une indemnisation de 369 € versée par l'ANDPC** sur son compte. ADFDC Formation prélèvera l'équivalent de ce montant sur la carte bancaire enregistrée lors de l'inscription, au titre de ses frais d'organisation.



Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.



Dermatologie buccale

30/07/2024



Action DPC : Formation continue



Dates sessions 2024 :



440 € TTC

Réf. DPC 98902325009



8 h



Effectif max. par session : 200

du 12/02 au 13/03

du 13/05 au 12/06

du 11/03 au 14/04

du 10/06 au 09/07

du 08/04 au 08/05

du 24/06 au 27/07

du 26/08 au 25/09

du 07/11 au 06/12

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

Formation à destination des

CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN FRANCE

soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIEN

Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- ✓ Connaître les facteurs de risque des maladies de la muqueuse buccale et savoir les limiter.
- ✓ Savoir réaliser le diagnostic différentiel des maladies de la muqueuse buccale selon le type de lésion.
- ✓ Connaître et savoir prescrire ou réaliser avec pertinence les examens complémentaires utiles au diagnostic.
- ✓ Savoir proposer une prise en charge adaptée.

INTERVENANTE



Dr Emmanuelle VIGARIOS

Praticien spécialiste des Centres de lutte contre le cancer
Consultation multidisciplinaire des pathologies de la muqueuse buccale
IUCT Oncopole Toulouse

Ancienne Maître de conférences Hospitalo-Universitaire
Docteur d'Université

Diplôme d'Université de dermatologie et vénérologie de la muqueuse Buccale
Qualifiée en médecine bucco-dentaire



RÉSUMÉ

L'étude de la muqueuse buccale est inégalement partagée au sein de la Communauté médicale. Elle se situe à la frontière entre plusieurs spécialités qui en revendiquent plus ou moins la compétence.

Pour le dermatologue, la muqueuse buccale est le prolongement de la peau et certaines de ces anomalies entrent dans le cadre d'affections cutanées ; pour l'ORL, elle est une voie d'accès à son périmètre de compétences propres. Pour le chirurgien maxillo-facial, le stomatologue, le spécialiste en chirurgie orale et le chirurgien-dentiste, la muqueuse buccale fait partie du champ d'activité quotidien.

Par sa connaissance des tissus endobuccaux, des matériaux de réhabilitation, de la physiologie orale notamment, le chirurgien-dentiste, spécialiste ou non, a toute sa légitimité dans la prise en charge diagnostique a minima des anomalies de la muqueuse buccale. Celle-ci peut être en effet le siège de lésions dermatologiques très diverses. Qu'il s'agisse de variations physiologiques, de lésions pathologiques isolées, de manifestations de maladies auto-immunes ou systémiques, le clinicien doit toujours rattacher l'anomalie individualisée à une cause. Pour ce faire, il doit adopter une méthode rigoureuse qui débute par un examen clinique minutieux afin de recueillir des informations utiles à l'élaboration du diagnostic.

L'objectif de cette formation est d'aider le praticien à s'orienter face à différents tableaux cliniques illustrés organisés en six modules (ulcérations, lésions blanches, troubles pigmentaires, accroissements gingivaux, anomalies vasculaires et anomalies des lèvres).

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'évaluation
- Forum d'échange avec la formatrice
- Références bibliographiques
- Fiches de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final permet aux participants de mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances. Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces personnels ADF des participants ayant terminé leur formation.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Introduction et présentation – 5 min

Questionnaire initial d'évaluation des connaissances – 15 min

**Module 1 :
Ulcération de la muqueuse buccale – 120 min**

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- diagnostiquer une ulcération de la muqueuse buccale
- établir le diagnostic étiologique d'une ulcération
- évoquer les diagnostics différentiels selon le type d'ulcération.

**Module 2 :
Lésions blanches de la muqueuse buccale – 90 min**

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- poser le diagnostic étiologique d'une lésion blanche de la muqueuse buccale
- évoquer les diagnostics différentiels selon le type de lésion blanche
- prescrire les différents examens complémentaires à réaliser
- proposer une thérapeutique.

**Module 3 :
Troubles de la pigmentation et tumeurs pigmentaires de la muqueuse buccale – 70 min**

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- définir l'étiologie d'une pigmentation muqueuse
- évoquer les diagnostics différentiels d'une pigmentation selon sa présentation clinique
- prescrire les différents examens complémentaires à réaliser.

**Module 4 :
Les accroissements gingivaux – 70 min**

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- définir l'étiologie d'un accroissement gingival
- prescrire les examens complémentaires utiles à l'établissement du diagnostic
- proposer une thérapeutique.

Module 5 :

Affections des lèvres – 30 min

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- poser le diagnostic positif de chéilite
- évoquer les diagnostics différentiels de chéilite
- évoquer les différents examens complémentaires utiles au diagnostic
- proposer une thérapeutique

Module 6 :

Tumeurs et malformations vasculaires de la muqueuse buccale – 30 min

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- différencier les malformations vasculaires des tumeurs vasculaires
- différencier les différents types de malformations vasculaires entre elles
- prescrire les examens complémentaires utiles au diagnostic
- évoquer les différentes thérapeutiques possibles.

Questionnaire final d'évaluation des connaissances – 20 min

Conclusion – 20 min

Fiches de synthèse et références bibliographiques à télécharger.

Questionnaire d'évaluation

Retours des participants sur la formation

MODALITÉS PRATIQUES



Durée : 8 heures

à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.

FRAIS D'INSCRIPTION

440 € TTC



Inscription

en ligne uniquement, sur www.adfpdc.fr
A partir du 15/01/2024



Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité accessibilite@adf.asso.fr

Contact



contact@adfpdc-formation.fr



01.58.22.17.20

PRISE EN CHARGE



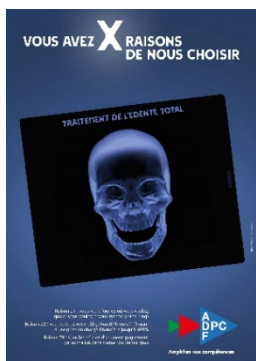
Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM) sont éligibles à une **prise en charge par l'ANDPC de 260 €** (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :

- ✓ disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)
- ✓ être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.
- ✓ être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
- ✓ suivre la formation dans son intégralité.
- ✓ remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.

Après sa formation, le praticien **percevra une indemnisation de 180 € versée par l'ANDPC** sur son compte. **ADFDPC Formation prélèvera l'équivalent de ce montant sur la carte bancaire enregistrée** lors de l'inscription, au titre de ses frais d'organisation.



Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.



DE LA PROTHÈSE AMOVIBLE À LA PROTHÈSE FIXÉE IMPLANTO-PORTÉE

TRAITEMENT DE L'ÉDENTÉ TOTAL



Action DPC : formation continue



385 € TTC

Ref. DPC 98902325003



7 h



Effectif max. par session : 200



Dates sessions 2024 :

du 12/02 au 13/03

du 13/05 au 12/06

du 11/03 au 14/04

du 10/06 au 09/07

du 08/04 au 08/05

du 24/06 au 27/07

du 26/08 au 25/09

du 07/11 au 06/12

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

Formation à destination des
CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN FRANCE

soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

OMNIPRATICIEN

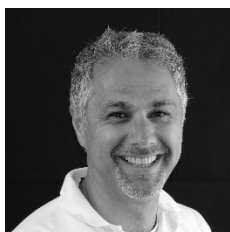
Aucun prérequis nécessaire

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- ✓ définir les critères de qualité d'une prothèse amovible complète.
- ✓ comprendre la planification implantaire en fonction du stade de résorption.
- ✓ identifier les cas complexes.
- ✓ réaliser les reconstructions implanto-portées de grande étendue.
- ✓ maîtriser la maintenance.

INTERVENANT



Le **Dr Marwan DAAS** est maître de conférences en prothèse, praticien hospitalier et co-directeur du diplôme universitaire d'implantologie orale à l'Université Paris-Descartes. Docteur d'université en biomécanique, il est lauréat de l'Académie nationale de Chirurgie dentaire en 2009 pour ses travaux consacrés à la modélisation par éléments finis des traitements implantaires.

Président et fondateur de la Société française des Traitements de l'Édentement complet, il a publié de nombreux articles dans les domaines clinique et de la recherche. Il a co-écrit 3 ouvrages traitant des traitements implantaires chez l'édenté complet. Auteur de nombreuses publications et communications sur ce sujet, ses thèmes de recherche sont actuellement l'amélioration du passage à l'édentement complet, l'évolution des matériaux permettant de restaurer l'édenté complet et l'application du flux de traitement numérique à ces situations.

Il a une pratique privée à Paris, essentiellement destinée aux réhabilitations prothétiques complexes. Il donne de nombreuses conférences sur le traitement de l'édenté complet.

RÉSUMÉ

Rendre le sourire à l'édenté complet est un défi de longue date.

La prothèse amovible complète classique peut apporter une solution efficace sur le plan esthétique et fonctionnel à ces patients qui ressentent et vivent leur état buccodentaire comme un véritable handicap. Mais force est de constater une **demande croissante pour une alternative implantaire** apportant une amélioration du confort et de la qualité de vie.

De nombreuses avancées significatives permettent aujourd'hui de **traiter un nombre croissant d'indications** avec toujours plus de prévisibilité et d'offrir aux patients ce qui a été défini par Bränemark comme la "troisième dentition". Mais pour le praticien qui n'a pas l'habitude de ce type de traitement, **le choix de l'élaboration prothétique peut être source de stress et d'inquiétude.**

Naturellement, il va se poser de **nombreuses questions** :

- Comment réussir l'esthétique ?
- Quel protocole clinique adapter pour assurer un résultat prévisible pour le patient ?
- Comment analyser la résorption du patient et quel nombre d'implants utiliser ?
- Quel type d'implant doit être privilégié pour aborder ce type de situation ?
- Quelle procédure chirurgicale mettre en œuvre ?
- Doit-on systématiquement réaliser une mise en charge immédiate ?
- Quels sont les protocoles actuellement disponibles pour obtenir une prothèse provisoire ?
- Comment prévoir une prothèse implanto-portée de grande étendue ?
- Quels matériaux choisir ?
- Quid des complications et comment les gérer ?
- Quel type de maintenance réaliser ?

Le but de cette formation est de répondre à ces questions et de proposer une démarche d'élaboration prothétique adaptée quel que soit le type de prothèse nécessaire pour traiter un édenté complet.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés (vidéos)
- 2 questionnaires d'autoévaluation
- Forum d'échange avec le formateur
- Articles à lire et à télécharger

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final permet aux participants de mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances. Les participants sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



Les attestations de fin de formation sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces personnels ADF des participants ayant terminé leur formation.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Introduction et présentation – 5 min

Questionnaire initial d'évaluation des connaissances – 15 min

Module 1 :

La prothèse amovible complète – 55 min

À la fin de ce module les participants seront capables :

- d'évaluer les critères esthétiques et fonctionnels d'une prothèse complète.

Pour aller plus loin – 15 min

Étude d'articles bibliographiques

Module 2 :

La prothèse amovible complète mandibulaire implanto-retenue (PACIR) – 55 min

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- choisir le dispositif d'attachement et le site implantaire le plus favorable et de connaître les différentes étapes de réalisation d'une PACIR.

Pour aller plus loin – 15 min

Étude d'articles bibliographiques

Module 3 :

Mise en charge immédiate et prothèse fixée implanto-portée mandibulaire – 70 min

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- connaître les prérequis et les différents protocoles de la mise en charge immédiate mandibulaire.
- connaître les différentes restaurations implantaires scellées et vissées mandibulaires avec et sans fausse gencive.

Pour aller plus loin – 15 min

Étude d'articles bibliographiques

Module 4 :

Approche esthétique et mise en charge immédiate maxillaire – 70 min

À la fin de ce module les participants seront capables de :

- connaître le protocole et l'approche esthétique chez l'édenté complet maxillaire.
- écrire le gradient de résorption.
- présenter les indications et limites d'une prothèse amovible implanto-retenue maxillaire.
- connaître les prérequis et les différents protocoles de la mise en charge immédiate maxillaire.

Module 5 :

Prothèse fixée implanto-portée maxillaire – 70 min

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- décrire précisément les différentes reconstructions prothétiques implantaires fixées maxillaire en fonction de l'espace prothétique disponible et l'apport de la CFAO.

Pour aller plus loin – 15 min

Étude d'articles bibliographiques

Questionnaire final d'évaluation des connaissances – 15 min

Conclusion – 15 min

Questionnaire d'évaluation

Retours des participants sur la formation

MODALITÉS PRATIQUES



Durée : 7 heures

à suivre à son rythme et à compléter avant la date de fin de session.



Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité

accessibilite@adf.asso.fr

FRAIS D'INSCRIPTION

385 €



Inscription

en ligne uniquement,
sur www.adfpdc.fr
à partir du 15/01/2025

Contact



contact@adfdpc-formation.fr



01.58.22.17.20

PRISE EN CHARGE



Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM)

sont éligibles à une **prise en charge par l'ANDPC de 227,50 €** (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :

- ✓ disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)
- ✓ être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.
- ✓ être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
- ✓ suivre la formation dans son intégralité.
- ✓ remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.

Après sa formation, le praticien **percevra une indemnisation de 157,50 € versée par l'ANDPC** sur son compte. **ADFDPC Formation prélèvera l'équivalent de ce montant sur la carte bancaire enregistrée** lors de l'inscription, au titre de ses frais d'organisation.



Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.